



Nouvelles du C.A.

Volume 16, n°4 (N° 406, 24 avril 2019)

Budget d'investissement 2019-2020 : Norme mobilier, appareillage, outillage et bibliothèque (MAOB)

Le conseil d'administration a adopté le budget d'investissement 2019-2020 « Norme MAOB » pour un montant de 3 923 635 \$, sous réserve de l'approbation des crédits par le Conseil du trésor du Québec.

La norme MAOB est une enveloppe normalisée servant au remplacement et à l'acquisition des divers équipements et mobiliers pour les programmes de formation et pour l'administration du Cégep.

Contrat pour la concession pour les services alimentaires

Lors de la séance, le conseil d'administration a approuvé l'octroi du contrat de la concession des services alimentaires à Laberge services alimentaires pour la période du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2022, avec option de renouvellement pour deux (2) périodes subséquentes d'une durée d'une année chacune.

Budget d'investissement 2019-2020: Plan d'action numérique (PAN)

Le conseil d'administration a adopté le budget du Plan d'action numérique 2019-2020 pour un montant de 786 000 \$.

Le Plan d'action numérique (PAN) a été adopté en juin 2018 par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Le PAN découle de la stratégie numérique du gouvernement québécois et il prend en charge le volet 2.1 de la Stratégie qui vise à intensifier la transformation numérique au sein du système d'éducation québécois.

Pour 2019-2020, voici les dépenses prévues dans le cadre de ce budget :

- Demandes identifiées financées par le PAN : 440 000 \$
- Projets d'ordinateurs portables pour les enseignants : 268 000 \$
- Demandes pour l'amélioration des progiciels de gestion intégrée : 48 000 \$
- Réserve pour des besoins ponctuels : 30 000 \$

Total : 786 000 \$

Renouvellement des contrats Skytech

Le conseil d'administration a approuvé le renouvellement de chacun des contrats intervenus entre le Cégep et la firme Skytech pour une durée de trois (3) ans, afin de préserver ses systèmes de gestion et de continuer à opérer ainsi que de permettre au Bureau conseil des progiciels de gestion intégrée (BCPGI) de la Fédération des cégeps, en lien avec le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, de produire un appel d'offres, à la suite de son analyse et de ses recommandations pour l'ensemble du réseau collégial.

Achat d'ordinateurs et d'écrans (PC)

Le 8 décembre 2015, le comité exécutif autorisait la participation du Collège à un mandat au Centre collégial des services regroupés (CCSR, maintenant Collecto) afin de joindre un appel d'offres visant l'acquisition d'ordinateurs et d'écrans.

À la suite d'une évaluation des besoins exprimés par la communauté et de ceux identifiés par la Direction des technologies de l'information (DTI), dans le cadre de notre processus de gestion du budget d'investissement, le comité MAOB a approuvé certaines demandes qui font l'objet d'une dépense dans le cadre du mandat auprès de Collecto.

Les membres du conseil d'administration ont autorisé la dépense pour l'acquisition d'ordinateurs et d'écrans pour un montant ne dépassant pas 793 400 \$ avant taxes ainsi qu'une somme supplémentaire de 79 340 \$ pour couvrir les contingences. Ceci permettra entre autres l'achat d'ordinateurs pour plusieurs départements et pour le secteur administratif.

Achat d'ordinateurs (MAC)

À la suite d'une évaluation des besoins de remplacement et dans le cadre de la mise en place d'un nouveau laboratoire informatique en graphisme, le cégep du Vieux Montréal doit se procurer quarante-quatre (44) ordinateurs iMac Apple.

Le conseil d'administration a donc autorisé la dépense pour l'acquisition d'ordinateurs Apple pour un montant ne dépassant pas 110 000 \$ avant taxes ainsi qu'une somme supplémentaire de 11 000 \$ pour couvrir les contingences.

Acquisition d'un nouveau système téléphonique

Le 13 juin 2018, le conseil d'administration a autorisé la participation du Collège à un achat regroupé pour le remplacement de son système téléphonique. Le 17 décembre 2018, Collecto a informé les mandataires que la firme Connex Québec inc., avec le système Avaya, a remporté l'appel d'offres.

Lors de la séance, le conseil d'administration a autorisé la dépense pour l'acquisition du système téléphonique Avaya pour un montant ne dépassant pas 345 000 \$ avant taxes ainsi qu'une somme supplémentaire de 34 500 \$ pour couvrir les contingences.

Budget d'investissement 2019-2020 : Norme réfection, transformation et déficit d'entretien

Le conseil d'administration a adopté le budget d'investissement 2019-2020 « Norme réfection et transformation » pour un montant de 6 250 000 \$, sous réserve de l'approbation des crédits par le Conseil du trésor du Québec.

Le Collège procédera notamment à des travaux réfection de plusieurs systèmes bâtiments tels que les systèmes d'alarme incendie et de gicleurs, plusieurs composantes de ventilation et de plomberie ainsi que des bassins de toiture.

Des travaux d'aménagement seront également réalisés pour répondre aux besoins pédagogiques ainsi que des travaux de réfection identifiés au plan directeur des aménagements.

Contrat de travaux de construction pour le réaménagement du café l'Exode

Le conseil d'administration a autorisé l'octroi du contrat de travaux de construction pour le réaménagement du café étudiant L'Exode au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise Innovtech Construction inc., pour un montant de 448 000 \$ avant taxes ainsi qu'une somme supplémentaire de 44 800 \$ pour couvrir les contingences.

Les travaux incluent notamment la réfection de tous les finis (plafonds, murs et planchers) et de la distribution électrique, le remplacement des appareils d'éclairage et des équipements audiovisuels ainsi que l'ajout de mobiliers sur mesure dont une banquette rétractable, un îlot, et du mobilier de rangement.

Contrat de travaux de construction pour le réaménagement du CCSI-SAIDE-TGE

Les membres du conseil d'administration ont autorisé l'octroi du contrat de travaux de construction pour le réaménagement du CCSI-SAIDE-TGE au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise F Construction inc., pour un montant de 764 786,55 \$ avant taxes ainsi qu'une somme supplémentaire de 76 478 \$ pour couvrir les contingences.

Le réaménagement a pour objectif d'optimiser l'utilisation des espaces et d'actualiser les locaux afin de répondre aux besoins des équipes qui ont évolué. Ce projet inclut des travaux de réaménagement d'espaces administratifs, de classes informatiques et d'un petit studio et se déploie sur trois (3) étages distincts du bâtiment principal du collège, couvrant une superficie approximative de 11 600 pieds carrés.

Contrat de travaux de construction pour le remplacement du système d'alarme incendie

Le conseil d'administration a autorisé l'octroi du contrat de travaux de construction au seul soumissionnaire conforme ayant déposé une soumission, soit l'entreprise Construction Gératek Ltée, pour réaliser les travaux de remplacement du système d'alarme incendie pour un montant maximal de 1 850 000 \$ avant taxes.

Les travaux incluent notamment la modification de la distribution électrique existante, la modification du système d'alarme incendie, l'installation de panneaux d'alarme intrusion pour liaison avec une centrale, l'installation de câblages entre les composantes, l'installation de « risers » d'alarme incendie avec câblages résistants au feu ainsi que l'inspection et la certification des installations.

Les travaux se dérouleront en plusieurs phases et s'échelonneront du 6 mai 2019 au 4 octobre 2019.

Contrat de travaux de construction pour la modernisation du système de gicleurs incendie

Le conseil d'administration a autorisé l'octroi du contrat de travaux de construction au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise Groupe Eclair inc., pour réaliser des travaux de modernisation du système de gicleurs incendie de son bâtiment principal pour un montant maximal de 329 000 \$ avant taxes ainsi qu'une somme supplémentaire de 32 900 \$ pour couvrir les contingences.

Le projet vise la remise à neuf de la zone sous air et de toutes les vannes maîtresses, la mise aux normes des vannes de zonage existantes et l'ajout de plusieurs vannes de zonage sur les étages.

Les travaux s'échelonneront du 6 mai 2019 au 27 septembre 2019. Toutefois, les systèmes de gicleurs incendie devront être rendus fonctionnels à compter du 23 août 2019.

Contrat de travaux de construction pour le réaménagement du Département de graphisme

Le conseil d'administration a autorisé l'octroi du contrat de travaux de construction pour le réaménagement du Département de graphisme au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise Innovtech Construction inc., pour un montant de 464 000 \$ avant taxes ainsi qu'une somme supplémentaire de 46 400 \$ pour couvrir les contingences.

Contrat de travaux de construction pour projets de ventilation divers

Le conseil d'administration a autorisé l'octroi du contrat de travaux de construction pour la modernisation de composantes en ventilation au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise EPM Mecanic, pour un montant de 341 300 \$ avant taxes ainsi qu'une somme supplémentaire de 34 130\$ pour couvrir les contingences.

Le projet vise l'exécution de travaux correctifs divers et le remplacement de composantes et équipements de ventilation, comprenant notamment des boîtes de ventilation à volume variable, des gaines et conduits, des volets d'air, des éléments de réchauffage terminal et plusieurs travaux connexes. Les travaux se dérouleront en plusieurs phases et s'échelonneront du 29 mai 2019 au 22 novembre 2019.

Remplacement à la direction du Centre collégial de soutien à l'intégration de l'Ouest du Québec (CCSI de l'Ouest)

Le conseil d'administration a procédé à la nomination de monsieur Éric April à titre de directeur du CCSI de l'Ouest du Québec pour la durée du congé de maternité de madame Émilie Boulet-Levesque, la titulaire du poste. Au terme du processus de sélection, sa candidature s'est démarquée et a été le choix unanime du comité de sélection et du conseil d'administration.

[Lire le communiqué.](#)

Prochaine réunion

La prochaine rencontre se tiendra le 12 juin 2019.

*Le bulletin **Des nouvelles du CA** est publié par la
Direction des communications et des affaires corporatives*